

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,
—Réponse à un ordre de la Chambre du 3 novembre 1932—Document montrant:—

1. Quelles sommes ce gouvernement a prêtées aux (a) provinces, (b) aux chemins de fer, (c) aux commissions de port, (d) aux banques, (e) aux syndicats du blé, (f) à la Compagnie Beauharnois, (g) à d'autres compagnies privées ou semi-publiques.

2. A quels taux d'intérêt.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 3 novembre 1932—Document montrant:—

Quelles sommes ce gouvernement a garanties aux (a) provinces, (b) aux chemins de fer, (c) aux commissions de port, (d) aux banques, (e) aux syndicats du blé, (f) à la Compagnie Beauharnois, (g) à d'autres compagnies privées ou semi-publiques.

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,
—Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu des lois du remède au chômage et de l'aide à l'agriculture, 1931 et 1932, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 2511, du 16 novembre 1932: nommant H. White inspecteur du personnel de la division du secours au chômage du ministère du Travail.

Arrêté en Conseil, C.P. 2512, du 16 novembre 1932: autorisant le paiement de \$5,899.11 à la province de Québec, pour secours direct et de \$5,348.48 pour travaux et entreprises publiques.

Arrêté en Conseil, C.P. 2513, du 16 novembre 1932: autorisant le paiement de \$37,772.83 à la province d'Ontario pour travaux et entreprises publiques.

Arrêté en Conseil, C.P. 2521, du 16 novembre 1932: autorisant le paiement de \$21,500 à la province de Québec pour secours direct distribué aux passants dans la municipalité de Montréal.

Arrêté en Conseil, C.P. 2522, du 16 novembre 1932: autorisant le paiement de \$3,912.27 à la province de Québec, pour travaux et entreprises publiques.

Arrêté en Conseil, C.P. 2523, du 16 novembre 1932: autorisant le paiement de \$71,388.80 à la province du Manitoba pour travaux et entreprises publiques.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés:—

Par M. Gobeil—Ordre de la Chambre—Pour une liste des noms de tous les fonctionnaires fédéraux destitués dans le comté de Gaspé entre le 1er octobre 1926 et le 1er octobre 1927, ladite liste devant contenir (a) les noms de ces fonctionnaires, (b) la nature de l'emploi, (c) le nom de la personne qui a conseillé la destitution, (d) le motif de la destitution.

Par M. Coote—Ordre de la Chambre—Copie du rapport que les banques autorisées au Canada ont fait au ministre le dernier jour de juin 1932, tel qu'ordonné par le paragraphe 2, clause 91, de la Loi bancaire.

Le Bill No 8, Loi concernant un certain accord entre le Gouvernement de Sa Majesté au Canada et le Gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 6 p.m., jusqu'à demain à 10.30 a.m.

GEORGE BLACK,

Orateur.